



## CAHIER DE DOLÉANCES

LPCH Auguste Escoffier - Nouméa, le lundi 20 avril 2026

Nous, personnels du LPCH Auguste Escoffier, alertons solennellement sur la dégradation grave et durable de nos conditions de travail ainsi que des conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves.

Depuis plusieurs années, les signalements se multiplient sans réponse concrète à la hauteur des besoins. Cette situation n'est plus acceptable. Elle pénalise les élèves, fragilise les personnels et compromet le bon fonctionnement du service public d'éducation dans un établissement qui accueille près de 1 200 élèves. Depuis plusieurs années, les syndicats de l'enseignement dénoncent en vain cette situation, sans qu'aucune réponse significative n'ait été apportée.

Trop souvent, l'image extérieure de l'établissement ne rend pas compte de l'état réel de ses locaux d'enseignement, de ses équipements et des conditions concrètes dans lesquelles personnels et élèves travaillent et étudient au quotidien.

Le LPCH Auguste Escoffier ne peut plus fonctionner durablement avec des locaux dégradés, des capacités d'accueil insuffisantes, des conditions de sécurité fragilisées et des moyens inadaptés aux besoins réels de l'établissement.

Les constats détaillés figurent dans le document annexe.

### Nos revendications, par ordre de priorité

#### 1. Sécurité, travaux et remise à niveau immédiate des locaux

Nous exigeons :

- un calendrier officiel public concernant les travaux attendus depuis plusieurs années ;
- la remise en état sans délai des salles dégradées, des climatiseurs, des installations défectueuses et des espaces devenus impropres à l'enseignement ;
- la mise aux normes urgente des algécos, salles, ateliers et locaux présentant des risques ;
- la réunion d'une commission de sécurité dans les 8 jours ;
- la réalisation d'un audit hygiène, sécurité et conditions d'accueil ;
- la mise en place d'un COPIL, comité de pilotage pour la réhabilitation du LPCH, avec identification claire des responsabilités entre les services compétents.

Il n'est plus tolérable que des personnels et des élèves travaillent dans des locaux dégradés, surchauffés, insuffisants ou inadaptés.

#### 2. Des salles, du matériel et des moyens pour enseigner correctement

Nous exigeons :

- des salles en nombre suffisant pour assurer tous les cours dans des conditions normales ;
- des moyens matériels immédiatement disponibles : manuels, papier, toners, matériels pédagogiques ;
- des moyens réels pour le numérique éducatif : salles informatiques, accès Wi-Fi pour les personnels, renforcement des moyens humains ;
- les équipements et infrastructures nécessaires aux filières ouvertes, afin de garantir le respect des référentiels et la qualité des formations ;
- une évaluation des capacités d'accueil du lycée et, si nécessaire, une programmation d'ajustement des effectifs au profit d'autres structures.

On ne peut pas exiger toujours plus des équipes sans leur donner les moyens élémentaires d'exercer leur mission.

### 3. Une restauration scolaire digne pour tous les élèves

Nous exigeons qu'une solution immédiate et pérenne soit apportée afin que tous les élèves qui en ont besoin aient accès à la restauration scolaire.

Dans l'attente d'une solution définitive, nous demandons que soient étudiées sans délai **des mesures transitoires concrètes** permettant d'augmenter immédiatement la capacité de restauration.

Il est inacceptable qu'une partie importante des élèves soit privée de déjeuner le midi, avec des conséquences directes sur la santé, la concentration et la réussite scolaire.

### 4. Un fonctionnement d'établissement enfin à la hauteur

Nous exigeons des réponses immédiates sur :

- la circulation des informations ;
- l'application effective des décisions disciplinaires ;
- la sécurité et la surveillance dans et aux abords de l'établissement ;
- la prise en charge des élèves sur l'ensemble du temps scolaire ;
- la construction d'un véritable projet d'établissement, fondé sur les besoins réels du lycée ;
- l'identification et la hiérarchisation des urgences, selon leur niveau de priorité et selon l'autorité compétente pour y répondre.

### Demands immédiates

En conséquence, nous demandons :

- une audience dès la semaine prochaine ;
- des réponses écrites, précises, datées et engageantes sur chacune des revendications formulées dans le présent cahier de doléances ;
- un classement des urgences selon leur niveau de priorité et selon l'autorité compétente pour y répondre ;
- un premier calendrier d'actions immédiates concernant la sécurité, les locaux, les équipements et la restauration.

Les personnels entendent l'argument récurrent du manque de moyens. Ils demandent néanmoins que toute la transparence soit faite sur les financements de l'État destinés aux lycées et sur leur affectation effective, afin que les besoins du LPCH Escoffier cessent d'être durablement relégués.

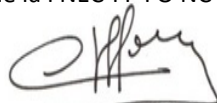
À défaut d'engagements concrets, d'un calendrier clair et de mesures immédiates, **les personnels seront appelés à la grève à compter du mardi 5 mai 2026.**

Les personnels du LPCH Escoffier sont déterminés à faire respecter leur droit à des conditions de travail dignes et celui des élèves à être accueillis et formés dans des conditions conformes aux exigences du service public d'éducation.

### Organisations / représentants

#### FO

Secrétaire Territorial  
de la FNEC-FP FO NC



Éric Duffour

#### UT CFE-CGC

Secrétaire Générale  
du SFP- CGC



Fabienne Kadooka

#### La Fédé

Secrétaire Général  
SFA Internat-externat



Johann Poédi

#### USTKE

Secrétaire Confédéral



Franck Wamalo